

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL ACADÉMIQUE RELATIF À LA RÉFORME DU LYCÉE TENU LE 17 DÉCEMBRE 2018 AU RECTORAT DE MONTPELLIER

Un GT réforme du lycée s'est tenu aujourd'hui au rectorat en présence du secrétaire général de l'académie, M. Aymard, et des organisations syndicales représentatives au CTA (SNES et SNEP FSU, UNSA, FO et SNALC). Initialement prévu pour discuter de la mise en place de la réforme, il a été centré sur la cartographie des spécialités dans l'académie suite à l'annonce du ministre la semaine dernière (induisant une grosse accélération, non anticipée par le Rectorat, de sa mise en œuvre avec un affichage voulu par le Ministre de l'information auprès des familles avant les congés de fin d'année). Le CTA donnera son avis sur la version définitive de cette carte le jeudi 20 décembre 2018.

Le Secrétaire général du Rectorat nous a présenté la méthode et les principes adoptés pour l'élaboration de cette carte :

- Construction de l'offre de formation de chaque réseau en associant les chefs d'établissements du public et du privé (ce qui est un grande première, assez contradictoire pour nous avec le principe constitutionnel de la défense de la laïcité).
- Ne pas organiser de mise en concurrence des établissements publics/privés. Il n'y aura pas d'ouverture de spécialité dans un établissement privé dans un réseau si elle n'est pas proposée dans le public. La carte du privé sera diffusée à titre informatif lors du CTA.
- Implanter des spécialités en fonction de l'existant, des ressources humaines sur le terrain et des possibilités de mutualisation entre établissements.
- Prise en compte de "l'identité" des établissements.
- Complémentarité au sein de chaque réseau, notamment dans les agglomérations, y compris avec le privé par la mutualisation.

En ouverture de ce GTA, **nous avons rappelé notre opposition totale à cette réforme** en dénonçant l'impréparation totale, le flou actuel pour les collègues, mais aussi pour les lycéens et leur parents, l'inquiétude forte sur les moyens et le devenir des postes d'enseignement et les fortes craintes sur le devenir du maillage territorial de la carte des formations qui va connaître une forte baisse, les mutualisations non raisonnables pour les élèves et leurs parents, mais aussi le manque de formation des enseignants tant pour certains enseignements de spécialité nouveaux et pluridisciplinaires que pour des enseignements totalement nouveaux (en particulier en Numérique et Informatique). **Toutes les réponses apportées, globalement très insatisfaisantes et imprécises, nous ont poussés à réitérer la demande d'un moratoire d'un an sur la mise en place de cette réforme.**

A partir des documents préparatoires (envoyés seulement vendredi soir à 20h et ne contenant aucune information sur les enseignements de spécialité des lycées privés, sur les mutualisations envisagées, et rien sur les enseignements optionnels), mais aussi grâce aux remontées d'informations sur chaque lycée par les S1 SNES, **nous avons interrogé le rectorat sur la « complémentarité » public/privé. Les autres organisations syndicales représentées n'intervenant pas (FO) ou très peu (SNALC et UNSA).**

Nous avons également pointé des déséquilibres ou des situations inquiétantes dans certains réseaux de l'académie : mutualisations prévues inconcevables entre l'Aude et l'Hérault, à Villeneuve les Avignon avec les lycées de l'Académie voisine, attractivité à renforcer de certains établissements publics en perte d'effectifs, offre de formation réduite dans des établissements de zone rurale etc....

Nous avons également rappelé notre attachement à une offre de formation la plus large possible et égale pour chaque lycéen de l'académie : nous avons donc demandé, dans le cadre de notre mandat de développement d'une culture commune pour tous les lycéens, des ouvertures de spécialités dites "rares" pour tous les lycées de l'Académie, tout en réaffirmant notre attachement à ne pas mettre en concurrence les établissements entre eux et à ne pas accentuer ou provoquer des flux d'élèves entre établissements.

Nous avons aussi réaffirmé que partout sur l'Académie, les établissements publics soient placés en situation de pouvoir offrir aux élèves et à leur famille le choix le plus large choix d'enseignements de spécialité aux dépens des établissements privés sous contrat. Nous nous sommes aussi opposés à toutes les mutualisations et encore plus à celles (3 prévues) public-privé qui pousseraient des élèves inscrits dans des lycées publics à devoir suivre un ou des enseignements de spé dans un lycée privé. De plus, dans le projet, des mutualisations sont, dans certains cas, envisagées de façon parfois complètement surréalistes entre départements ou relèvent du déni de réalité au niveau des transports, des emplois du temps...

Au regard des propositions faites, force est de constater que la réforme ne permettra pas de conserver une offre de formation large pour tous les établissements et tous les élèves. Il n' y en aura pas pour tout le monde... Une grande partie de l'offre de formation des spécialités notamment dites "rares" est renvoyée aux propositions d'options dans la plupart des établissements et donc à la question de la marge où elles entreront en concurrence avec les dédoublements, l'AP... Nous avons également souligné quelques établissements où les 7 spécialités de « base » ne sont pas représentées et mettront les élèves en difficulté pour accéder à certaines filières du sup.

Au regard des remontées de demandes d'ouvertures communiquées par les S1, mais aussi au regard de l'existant (enseignements obligatoires et facultatifs actuellement présents dans chaque lycée), **nous avons porté les demandes d'ouvertures suivantes et dénoncé des propositions incohérentes :**

- **Réseau de Carcassonne :** ouverture de Numérique et Informatique sur Sabatier, pauvreté de l'offre de formation sur Limoux (LCA ?)
- **Réseau de Narbonne-Béziers :** ouverture de Numérique et Informatique sur Jean Moulin, sur Bloch, sur Ferroul et sur Louise Michel ; ouverture d'Arts sur Henri IV, ouverture de LCA sur Bloch; trop peu de spécialités sur Sérignan et Lézignan. Projet de mutualisation totalement déconnecté entre lycées de Béziers et Narbonne
- **Réseau Gard Nord :** ouverture de Numérique et Informatique sur Vilar, sur Gide et sur Prévert; Arts sur Prévert ; LCA sur Gide; pauvreté de la carte sur le Vigan (Arts Pla ?)
- **Réseau Gard Sud :** ouverture de Numérique et Informatique sur Daudet, Hemingway, Lamour, Camus et Anthonioz De Gaulle ; mutualisation irréaliste.
- **Réseau Centre Hérault :** ouverture de Numérique et Informatique sur Gosse, Paul Valéry, Jean Moulin et Fabre; mutualisation pour nous totalement impossible ; pour Paul Valéry risque de concurrence avec le privé.
- **Réseau de Montpellier :** ouverture de Numérique et Informatique sur Joffre, Guesde, Monnet, Pompidou et Hugo ; LCA et Arts sur Clémenceau ; le Rectorat n'a pas prévu de LLCE sur Mermoz, Combes et Bazille. Mutualisation matériellement ingérable.
- **Réseau Lozère :** ouverture de Histoire Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques et SES sur Théophile Roussel ; Forte concurrence avec l'établissement privé.
- **Réseau de Perpignan :** ouverture de Numérique et Informatique sur Lurcat, Picasso, Font Romeu et Renouvier ; Arts sur Renouvier, Luxembourg et Bourquin ; LCA sur Bourquin. Forte disparité territoriale entre Perpignan ville et le reste du département.

Continuons la mobilisation des enseignants, des lycéens et des parents contre ces réformes. Soyons nombreux Mercredi 19 décembre à 14H30 devant le Rectorat.